



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

Brévonnes

- 89 G 1** 1 reg. papier.
Délibération du Conseil de la fabrique.
1774-1791

Briel

- 90 G 1** 1 p. papier.
Quittance des décimes.
1790

Brienne-la-Vieille

- 91 G** *Cote réservée.*

Brienne-le-Château

- 92 G 1** 1 p. papier.
Requête du curé de Brienne au Parlement par laquelle il réclame le droit de l'eau bénite au seigneur par aspersion et non par présentation du goupillon.
1720
- 92 G 2** 1 p. parchemin, 5 p. papier.
Constitution des rentes au profit de la fabrique
1702-1721
- 92 G 3** 1 p. papier.
Quittance de droits d'amortissement.
1690